



Montreuil, le 3 juillet 2009

COMMUNIQUE DE LA FEDERATION CGT DES ACTIVITES POSTALES ET DE TELECOM

AVANT PROJET DE LOI SUR LA POSTE : REJET UNANIME DES ORGANISATIONS SYNDICALES !!!

Ce 3 juillet 2009, a débuté la procédure réglementaire de consultation sur l'avant projet de loi de privatisation de La Poste par la tenue d'un Comité Technique Paritaire dans l'Entreprise.

Toutes les organisations syndicales représentatives dans ce CTP (CGT, CFDT, FO, SUD et CFTC) ont dénoncé cet avant projet de loi comme étant la privatisation de La Poste.

Elles l'ont toutes matérialisé par un refus de cet avant projet de loi et ont toutes voté **CONTRE**.

Ce positionnement unanime est un formidable espoir pour les postiers, usagers et élus et qui prolonge les nombreuses luttes depuis un an.

Hasard du calendrier, ce vote unanime des organisations syndicales intervient un an jour pour jour après les annonces dans la presse de la volonté du Président de la République, du gouvernement et de La Poste de privatiser l'entreprise.

La CGT entend bien donner un prolongement à ce moment de rassemblement, et ce dès le 16 juillet 2009 jour de la consultation du Conseil Supérieur de la Fonction Publique.

Elle propose à l'ensemble des organisations syndicales de concrétiser une grève nationale unitaire en septembre à La Poste.

Elle appelle les postiers, élus et usagers à amplifier leur mobilisation pendant tout l'été.

LE GOUVERNEMENT, LA POSTE SONT ISOLEES.....ENSEMBLE TRANSFORMONS L'ESSAI !!!

Résultat du vote :

- Pour l'avant projet de loi : 10 représentants de La Poste
- Contre : 10 représentants des organisations syndicales (3 CGT, 2 CFDT, 2 SUD, 2 FO, 1 CFC)